LA VOIX DES RÉSIDENTS

Une voix forte qui a à cœur votre bien-être

LE JOURNAL DU **COMITÉ DES USAGERS** DU CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.

Édition 10, No 1 – 2026-04

UN ESPACE DU COMITÉ DES USAGERS PARMI VOUS !

Pour être au cœur de votre milieu de vie, nous avons aménagé un espace au nom du comité des usagers dans la salle à manger A qui est réservée à vous, les personnes hébergées et vos proches.

Vous pouvez y retrouver tous les renseignements nécessaires pour bien comprendre notre rôle et vos droits et obligations en tant qu'usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

Nos coordonnées y sont aussi présentées si vous souhaitez nous contacter. Un membre de notre comité pourra vous renseigner et vous rencontrer au besoin. De plus, il aura en mains des stylos, des blocs-notes et des signets du comité à vous offrir.

Vous êtes la raison d'être des membres de votre comité des usagers !

CONCOURS – NOM DE LA SALLE

Depuis quelques mois, la salle à manger A est allouée à vous, les résidents et vos proches, à l'usage de vos activités et loisirs. Il serait alors préférable que cette salle soit renommée d'une appellation plus appropriée par ceux qui l'utilisent.

Un concours vous est donc offert afin de trouver le nom le plus populaire pour votre salle. Nous vous invitons à vous procurer un coupon à l'espace du comité des usagers ou à la réception de l'établissement, où vous pourrez y déposer vos suggestions jusqu'au 22 mai 2026.

Merci de participer à votre milieu de vie !

Le terme « usager » est inscrit comme tel dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Par contre dans le Centre, on emploie la désignation « résidente et résident » ou « personne hébergée ».

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Connaissez-vous vos droits ?

Droit de recevoir des services adéquats

sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire.

Denise a subi une opération au genou et a reçu trois épidurales. Il semble qu'un nerf ait été attaqué.

Elle doit passer un électromyogramme, soit un examen fait par un neurologue à son bureau. La requête a été envoyée il y a trois semaines par son médecin de famille et l'examen doit être fait en urgence. **Denise** est toujours en attente et s'inquiète de voir sa réhabilitation retardée.

Elle communique avec le Comité des usagers pour connaître les solutions possibles. Le comité l'informe qu'elle a effectivement droit aux services de santé appropriés en fonction de ses besoins. Le comité l'accompagne dans sa démarche afin qu'elle puisse obtenir un rendez-vous rapidement et lui suggère de vérifier avec la secrétaire du neurologue où en est rendue sa requête et de préciser l'urgence requise dans son cas tel qu'indiqué par son médecin de famille. Dans la semaine suivante, **Denise** a pu avoir un rendez-vous avec le neurologue et passer son EMG.

Ça veut dire quoi ?

Services adéquats : C'est le droit de recevoir les soins et les services que l'on a besoin, comme les examens, les prélèvements, les soins, les traitements ou toute autre intervention. Ce droit est limité compte tenu des ressources dont les établissements disposent.

Plan scientifique : Les établissements et les professionnels se doivent d'offrir des services dont la valeur scientifique est reconnue; de plus, ils doivent aussi exercer leur profession selon les règles de l'art.

Plan humain et social : Le personnel qui vous reçoit et qui vous offre des services se doit, entre autres, d'être respectueux à votre égard. Il doit vous traiter avec courtoisie, équité et compréhension dans le respect de votre dignité, de votre autonomie et de vos besoins.

Services continus : Pour vous offrir des services en continuité, les établissements et les professionnels doivent assurer le suivi que requiert votre état de santé et de bien-être.

Services personnalisés et sécuritaires : Pour vous offrir des services personnalisés, les professionnels doivent tenir compte de vos valeurs, de votre culture, de votre religion, de vos croyances ou autres. À cet effet, vous avez le droit de participer aux décisions qui affectent votre état de santé et de bien-être afin de rechercher des solutions adaptées à vos besoins. La prestation des services de santé et des services sociaux se doit d'être sécuritaire.

Votre Comité des usagers est là pour vous informer, vous écouter et vous assister
CONTACTEZ-NOUS AU 418-627-1124 #1238

ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE

Les résidents du CH St-Jean-Eudes ont déployé des efforts remarquables afin de confectionner des objets destinés à l'encan et au marché. Avec patience, créativité et détermination, chacun a mis à contribution son savoir-faire et son talent pour réaliser des pièces uniques et de grande qualité.

Pendant plusieurs semaines, ils ont consacré du temps à la planification de travaux manuels, d'œuvres artistiques, d'objets décoratifs ou utilitaires, chaque création a été réalisée avec soin et minutie. Les résidents ont également fait preuve d'un bel esprit d'entraide, partageant conseils, idées et encouragements afin d'atteindre un résultat à la hauteur de leurs attentes.

Leur engagement témoigne non seulement de leur créativité, mais aussi de leur volonté de contribuer activement à la réussite de l'encan et du marché. Cet événement représente pour eux une occasion de valoriser leur travail, de démontrer leurs compétences et de participer à la vie collective. Les objets présentés sont ainsi le fruit d'un investissement personnel important et d'un travail collaboratif inspirant, reflétant la fierté et la passion qui ont animé chaque résident tout au long du processus.

JEUX – BIENTRAITANCE / MALTRAITANCE

Associez la bonne définition au bon terme :

A-Quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action approprié, singulier ou répétitif se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance et que cela cause intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte.	**1-** Bientraitance
B-Une démarche d'accompagnement globale. Elle vise à promouvoir leur soutien, l'écoute de leurs besoins et la valorisation de leur apport, de leurs expériences et de leurs expertises dans la vie quotidienne afin de prévenir la maltraitance.	**2-** Maltraitance
C-Une disposition d'esprit altruiste et indulgente, inclinant à la compréhension et à la volonté de faire le bien envers autrui de manière désintéressée. C'est une attitude positive qui inclut la gentillesse, l'empathie, l'écoute sans jugement, le soutien et la présence, s'opposant à l'hostilité.	**3-** Bienveillance

RÉPONSE : A = 2, B = 1, C = 3

OUSTE, OUSTE LES VIRUS !

Une parade haute en couleur au CHSLD St-Jean-Eudes

C'est à la suite d'un café-causerie portant sur les virus, les éclosions et les moyens de prévenir la propagation des infections que les résidents du CHSLD St-Jean-Eudes ont fait preuve de créativité et d'engagement. En compagnie de la coordonnatrice des services d'hébergement et de la directrice des soins infirmiers, ils ont réfléchi ensemble à une façon originale de sensibiliser le personnel — et l'ensemble de la communauté — à l'importance du lavage des mains.

De ces échanges est née une initiative aussi éducative que rassembleuse. Les résidents ont d'abord créé eux-mêmes des pancartes colorées, sur lesquelles figuraient des slogans simples et percutants rappelant l'importance d'une bonne hygiène des mains. Ces messages, pensés et rédigés par les résidents, témoignaient de leur volonté de contribuer activement à la prévention des infections au sein du milieu de vie.

L'activité a pris une tournure encore plus dynamique avec la création d'une chanson dont les paroles ont été spécialement adaptées pour promouvoir le lavage des mains. Facile à retenir et entraînante, cette chanson est rapidement devenue le cœur de l'événement. Munis de leurs pancartes, les résidents ont ensuite organisé une véritable « parade du lavage des mains ».

En se promenant dans les différentes unités, les résidents ont chanté à l'unisson et lancé leur slogan coup de cœur : « Ouste, ouste les virus ! ». Cette parade, à la fois festive et porteuse de sens, a su capter l'attention de tous sur son passage. Sourires, applaudissements et encouragements accompagnaient les résidents, créant une ambiance chaleureuse et mobilisatrice.

L'activité a été grandement appréciée, tant par le personnel que par les familles présentes au moment de la parade. Plusieurs proches ont même pris part spontanément à l'initiative, se joignant aux chants, aux messages de prévention et à la création de pancartes. Cette participation intergénérationnelle a renforcé le sentiment de communauté et rappelé que la prévention des infections est l'affaire de tous.

Au-delà du message de santé publique, cette activité a permis de mettre en lumière l'implication des résidents comme acteurs à part entière de leur milieu de vie. Elle illustre parfaitement comment des actions simples, portées par la collaboration, la créativité et le plaisir, peuvent avoir un impact positif et durable. Une chose est certaine : au CHSLD St-Jean-Eudes, les virus n'avaient qu'à bien se tenir !

Geneviève Dionne

Directrice des soins infirmiers

SERVICES PRIVÉS PAYANTS (selon les mesures sanitaires en vigueur)

<table>
<tr><td colspan="2">Salon de coiffure
M^{m e} France Huot
418 627-1124, #1242
mar., mer., jeu., ven.
7 h – 14 h</td><td>Denturologiste
M. Georges Bélanger
418 997-9516
Se déplace chez le résident</td><td>Dentistes Ma Clinik
418 667-3954
Local adapté</td></tr>
<tr><td colspan="2">Massothérapeutes
Prendre rendez-vous</td><td rowspan="2">Podologue (soins des pieds)
Références sur demande aux infirmiers ou travailleurs sociaux</td><td>Unité mobile dentaire
418 570-3793
Dentiste se déplace chez le résident</td></tr>
<tr><td>M^{me} Cindy Gagnon
418 208-8024</td><td>M^{me} Audrey Langlois
418 956-9818</td><td>Poulin Opticien
418 622-7566
Local adapté</td></tr>
</table>

RESTONS VIGILANTS ENSEMBLE FACE À LA FRAUDE EN LIGNE

Bonjour à vous tous,

Avec l'arrivée grandissante des technologies dans notre milieu de vie, plusieurs résidents utilisent maintenant des téléphones cellulaires, des tablettes ou des ordinateurs pour communiquer avec leurs proches. Des plateformes comme Facebook, Messenger, Snapchat et autres permettent de rester en contact, de partager des nouvelles et de briser l'isolement.

Ces outils sont précieux et font partie de notre quotidien.

Cependant, comme partout ailleurs dans la société, certaines personnes mal intentionnées utilisent ces moyens pour tenter de frauder ou manipuler les autres.

Comment cela peut-il se produire?

Il arrive qu'un inconnu entre en contact avec un résident par message privé. La discussion peut sembler amicale, attentionnée, parfois même affectueuse. Certaines personnes se présentent comme des vedettes, des chanteurs, des militaires à l'étranger ou des entrepreneurs prospères.

Au fil du temps, un lien se crée. Puis, tranquillement, des demandes financières apparaissent :

- un besoin d'argent urgent
- des cartes-cadeaux à acheter
- des frais pour débloquer un héritage ou un colis
- une aide pour un billet d'avion ou des soins médicaux.

Ces situations sont des formes de fraude affective ou financière et elles sont malheureusement très répandues.

La solitude n'est jamais une faiblesse

Nous savons que le besoin de parler, de se sentir écouté et apprécié est tout à fait humain. La solitude peut parfois nous rendre plus vulnérable face à certaines personnes qui voudraient nous offrir de l'attention ou de l'affection.

. . .

Il est important de rappeler que demander de l'aide ou vérifier une situation n'est jamais gênant. Au contraire, c'est une preuve de prudence et de sagesse.

Quelques signes d'alerte

Soyez attentifs si la personne :

- refuse les appels vidéo ou trouve toujours des excuses pour ne pas se montrer
- demande de garder la relation secrète
- parle rapidement d'amour ou d'attachement profond
- demande de l'argent, des cartes-cadeaux ou des informations bancaires
- exerce une pression ou crée un sentiment d'urgence.

Si quelque chose vous semble étrange… faites confiance à votre intuition.

Parlons-en

Si vous recevez un message qui vous rend mal à l'aise ou qui vous semble suspect, nous vous invitons à en parler à un membre de l'équipe ou à un proche de confiance.

Nous sommes là pour vous accompagner, sans jugement.

Aux familles : votre soutien est précieux. N'hésitez pas à discuter ouvertement avec votre proche de ses communications en ligne, avec douceur et bienveillance.

Ensemble, on se protège

Internet est un outil formidable lorsqu'il est utilisé en toute sécurité. En restant informés, vigilants et solidaires, nous pouvons réduire les risques et protéger ce qui compte le plus : la dignité, la sécurité et le bien-être de chacun.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance.

Prenons soin les uns des autres. 💛

Catherine Gauthier,
Coordonnatrice des services d'hébergement

Les membres de votre comité

Claire Lépine présidente	**Louise Burgoyne** secrétaire-trésorière	**Geneviève Gagnon** relationniste auprès des résidents

Annie Savard conseillère	**Réginald Parent** conseiller	**Alain Blackburn** conseiller	**Raymond Vézina** conseiller

Membres partenaires : **M^me^ Marie Bergeron, M^me^ Micheline Buteau, M. Roger Côté**